



District scolaire 3

*Ensemble dans nos différences*

## **CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 3**

---

### **4<sup>e</sup> réunion régulière**

**Procès-verbal de la réunion régulière du Conseil d'éducation du District scolaire 3. La réunion s'est tenue le 16 novembre 2004 à la salle de conférence de la polyvalente Thomas-Albert de Grand-Sault (Nouveau-Brunswick), à compter de 19h00.**

#### **Présences :**

Marc Long, sous-district 1  
George LaBoissonnière, sous-district 3  
Marc Babineau, sous-district 4  
Adrien (Pat) Fournier, sous-district 5  
Jean-Marie Cyr, sous-district 6  
Louise Désilets, sous-district 7  
Ann Martin, sous-district 8  
Line Côté-Page, sous-district 9  
Martine Michaud, sous-district 10  
Benoît Castonguay, sous-district 11  
Jeanne Da Gauthier, sous-district 12

Bertrand Beaulieu, Directeur général  
Yvan Guérette, Dir. Services Admin. et Financier  
Denise Laplante, Secrétaire de la Direction générale,  
de la DSAF et du CÉD  
Johane Thériault-Girard, Directrice des ress. humaines  
Lise Aubut, Directrice de l'éducation

**Absences :** Pierrette Fortin, sous-district 2

---

#### **1. Mot de bienvenue**

*Madame Désilets souhaite la bienvenue à tous les membres ainsi qu'aux gens du public.*

#### **2. Présentation de l'école Mgr-Martin de Saint-Quentin**

*Madame Mylène Violette, directrice de l'école Mgr-Martin, nous présente un profil de son école.*

#### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Points à ajouter :*

- 16(b) Tempêtes
- 16(c) Championnat provincial balle-molle – Étoiles de Grande-Rivière
- 16(d) Parents 2005

**Proposition #2004-11-01**

*Monsieur Marc Babineau propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Madame Ann Martin appuie. ADOPTÉE.*

**4. Lecture et adoption du procès verbal**

*Correction : 15. Interventions du public devrait se lire Madame Josée Michaud et non Sylvie Foulem.*

**Proposition #2004-11-02 :**

*Monsieur Benoit Castonguay propose l'adoption du procès verbal de la réunion du 19 octobre 2004 tel que corrigé. Madame Martine Michaud appuie. ADOPTÉE.*

**5. Affaires découlant du procès verbal**

- a) *On demande qu'une copie du rapport du comité des infrastructures des écoles de Grand-Sault, soit envoyée aux membres du CÉD.*
- b) *Monsieur Danny Soucy de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire sera présent à la réunion du CÉD le 21 décembre prochain pour faire une présentation.*
- c) *La Ministre Dubé a informé les représentants du CÉD du District 3 lors du Forum provincial qu'elle rendra visite aux écoles de notre district dans les prochaines semaines. Les membres du CÉD seront avisés en temps et lieu.*

**6. Correspondance**

- *Lettre envoyée à Monsieur Jean-Pierre Boudreau concernant la réorganisation des écoles de Grand-Sault.*
- *Lettre envoyée à la Ministre Dubé l'invitant à venir rencontrer le CÉD*
- *Lettre envoyée à la Ministre Dubé concernant le nom de l'école Régionale Saint-Basile.*
- *Lettre envoyée à Madame Krista Carr de l'ANBIC l'invitant à la prochaine réunion du CÉD.*
- *Lettre de la Ministre Dubé accusant réception de notre liste de priorités en projets d'immobilisations pour l'année financière 2005-2006.*
- *Lettre de Monsieur Reno Thériault de l'AEFNB nous avisant que la candidature de Madame Pierrette Fortin a été retenue pour le comité de déontologie de l'AEFNB.*
- *Lettre de la Ministre Dubé nous avisant des progrès faits lors de la dernière réunion du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).*

## **7. Rapport du directeur général**

### **a. Bulletin des écoles secondaires de l'Institut Fraser**

*L'institut Fraser a publié dans l'Acadie Nouvelle du 23 octobre dernier les résultats des classements de toutes les écoles secondaires de la province. Ces classements sont basés sur les résultats aux évaluations externes seulement. L'institut Fraser n'a pas tenu compte du climat de l'école, de la population scolaire ni du nombre d'élèves aux niveaux modifié et régulier. Il faut noter aussi que les plus petites écoles se classent parmi les premières positions. Pour avoir la version complète du rapport visiter le site Web :*

*[www.fraserinstitute.ca/shared/readmore.asp?sNav=pb&id=708](http://www.fraserinstitute.ca/shared/readmore.asp?sNav=pb&id=708)*

### **b. Fermeture des écoles en cas d'intempéries**

*La direction du District 3 a rencontré la direction du District 14 concernant les procédures de fermeture d'école en cas d'intempéries. Le partage d'autobus entre les deux districts nous a causé quelques petits problèmes l'hiver dernier. La superficie immense des deux districts nous donne parfois des climats différents d'une extrémité à l'autre. Ceci étant dit, les deux districts se sont entendus que dorénavant, si le District 14 décide de fermer ses écoles le matin, le District 3 fermera les écoles de l'ancien District 32 et vice versa. Également, les écoles ne fermeront pas leurs portes une heure après l'arrivée des élèves. Nous fermerons plutôt les écoles à la fin de journée aux environs de 14h. Les routes seront déblayées à cette heure là et rendront le transport à la maison moins dangereux.*

### **c. Médiation par les pairs**

*La médiation par les pairs démontre aux élèves comment gérer des conflits. Plusieurs écoles ont adopté ce projet et donne de la formation aux médiateurs. Ce projet est un excellent outil qui cadre très bien dans le programme du Milieu propice à l'apprentissage.*

### **d. Soirée de reconnaissance du personnel**

*Au-delà de 300 personnes se sont présentées à la soirée de reconnaissance du personnel qui a eu lieu le mardi 9 novembre dernier à la PAJS. Le district a rendu hommage à ses retraités, à ses employés qui ont 25 et 35 années de services et à tout son personnel.*

### **e. Rencontre avec les directions d'école**

*Le directeur général et la directrice de l'éducation ont entamé leurs visites aux écoles du district qui leur permettent de discuter du plan annuel avec la direction et de faire une visite de l'école.*

**f. Document – rapport du comité des infrastructures des écoles de Grand-Sault**

Ce document ne devrait pas être diffusé publiquement mais bien à être conservé comme outil personnel. Il sera également utilisé lors de la visite de la ministre de l'Éducation prochainement.

**8. Réunion annuelle FNCSF**

Madame Louise Désilets nous fait un rapport de la réunion annuelle de la FNCSF qui a eu lieu à Winnipeg en octobre dernier. Elle recommande qu'au moins trois membres représentent le CÉD de notre district à la prochaine rencontre annuelle à Ottawa en 2005 étant donné que nous avons droit à 3 votes à l'AGA de l'FNCSF.

**9. Forum provincial**

Madame Louise Désilets nous fait un compte-rendu du Forum provincial qui a eu lieu le 6 novembre dernier à Fredericton. Les présidents et les directeurs généraux se sont réunis avant le Forum pour discuter des points qu'ils voulaient faire part à la Ministre Dubé. Lors du Forum il fut discussion des différents points suivants :

- Qu'un président de CÉD préside le Forum
- Personnel de soutien : Monsieur Léon Richard, description de tâches
- Postes non-comblés aux CÉD : établissement d'une procédure pour accélérer le processus. Dorénavant, la Ministre avisera la personne choisie pour combler le poste vacant et les directions générales auront la tâche d'aviser par écrit les candidat(e)s qui n'ont pas été retenues.
- Rémunération des membres des CÉD et des directions générales
- Le personnel enseignant – la clef de notre succès
- Processus budgétaire : La Ministre Dubé demande de faire un exercice de révision des postes budgétaires afin de déterminer les coûts réels et de justifier les transferts de fonds qui permettent de balancer notre budget.

**Proposition #2004-11-03 :**

Monsieur Jean-Marie Cyr propose qu'un comité soit formé afin de faire l'exercice de révision des postes budgétaires demandé par la Ministre Dubé. Monsieur Marc Babineau appuie.

**ADOPTÉE**

Comité : Adrien Fournier, Jean-Marie Cyr, Marc Long, Jeanne Da Gauthier, Martine Michaud et Louise Désilets

La rencontre du comité aura lieu le 23 novembre prochain à compter de 17h au bureau du District.

**10. Colloque AEFNB**

*Madame Line Côté-Page nous fait un résumé du colloque de l'AEFNB portant sur l'alcool et les drogues qui a eu lieu le 15 novembre dernier à Miramichi.*

**11. FCENB**

*Madame Louise Désilets nous présente la résolution convenue lors de la rencontre des présidents et de la FCENB. Elle nous informe que la seule source de financement de la FCENB est les cotisations annuelles des conseils d'éducation des districts pour un montant total de 7000\$. Monsieur Cyrille Sippley a rencontré les personnes responsables de Patrimoine Canada afin de demander des fonds. Malheureusement, sa demande fut refusée. Le seul moyen pour obtenir des fonds de Patrimoine Canada serait d'avoir une lettre de refus officielle de la province du Nouveau-Brunswick, refusant de transférer les fonds du budget du Regroupement des Présidents au budget de la FCENB. De cette façon, Patrimoine Canada pourrait accepter de donner des fonds à la FCENB.*

*Résolution :*

- a) *La Loi sur l'éducation prévoit l'intervention des présidents et des présidentes des conseils d'éducation pour (1) participer au Forum provincial (2) choisir un président ou une présidente pour orienter le personne de soutien;*
- b) *Les conseils d'éducation se sont regroupés en fédération.*

*Il est résolu que le Conseil d'éducation mandate le président ou la présidente du Conseil d'éducation d'informer la ministre de l'Éducation que désormais la concertation entre conseils d'éducation, la formation des membres des conseils d'éducation et la représentation des conseils d'éducation se feront sous la responsabilité de la Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick.*

**Proposition #2004-11-04 :**

*Madame Jeanne Da Gauthier propose que la résolution soit adoptée par le Conseil d'éducation tel que présentée par les représentants des CÉD à la rencontre des présidents et la FCENB en début novembre 2004. Monsieur Jean-Marie Cyr appuie. ADOPTÉE.*

**Proposition #2004-11-05 :**

*Monsieur Marc Babineau propose que les points 13 et 14 à l'ordre du jour soient remis à la prochaine réunion. Madame Martine Michaud appuie. ADOPTÉE.*

**12. Étude des services en adaptation scolaire**

*Un consultant fut embauché et procédera à rencontrer les parents, enseignants, les organismes communautaires et les CÉD. Les CÉD seront rencontrés le 11 décembre 2004 (date tentative). Madame Louise Désilets et Monsieur Adrien Fournier assisteront. Madame Line Côté-Page, Madame Jeanne Da Gauthier et Madame Martine Michaud, sont également intéressées d'assister à cette rencontre en remplacement de Monsieur Adrien Fournier s'il ne peut se rendre. Les membres seront avisés si un plus grand nombre de personnes est permis d'assister.*

**13. Politique 5 :03 Transport scolaire**

*Remis à la prochaine réunion.*

**14. Terrain de l'école St-Basile**

*Remis à la prochaine réunion.*

**15. Demande du Conseil municipal de St-Léonard**

*Le Maire de St-Léonard demande d'ouvrir les zones de Notre-Dame-de-Lourdes, Siegas et Sainte-Anne afin que les élèves du secondaire aient le choix d'aller à l'école Grande-Rivière ou à la Cité des Jeunes. Monsieur Beaulieu demande aux membres de réviser la politique du zonage scolaire et de réfléchir à la demande. Ce point sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.*

**16 (a) Réunion de décembre**

*La réunion de décembre du CÉD sera précédée par un souper de Noël à compter de 17h. La réunion régulière aura lieu à 19h30. L'endroit pour le souper sera déterminé sous peu et les membres seront avisés dans les plus brefs délais.*

**16(b) Tempêtes**

*Monsieur Castonguay demande que le pouvoir d'annuler les classes soit donné aux directions des écoles de St-Quentin et Kedgwick lors d'intempéries hivernales. Cette proposition a été faite au CÉD à la réunion du 28 octobre 2003 au point 14(d) de l'ordre du jour et la proposition fut rejetée.*

**16(c) Équipe des Étoiles de Grande-Rivière**

**Proposition #2004-11-06 :**

*Monsieur Jean-Marie Cyr propose que le CÉD invite l'équipe des Étoiles de Grande-Rivière pour les féliciter d'avoir remporté pour une 8<sup>e</sup> année le championnat provincial en balle-molle. Monsieur Adrien Fournier appuie.*

**Proposition #2004-11-07 :**

*Monsieur George LaBoissonnière propose de tabler la proposition #2004-11-06 jusqu'à ce que les démarches pour féliciter tout athlète qui se démarque dans une discipline sportive ou autre, soient vérifiées. Madame Martine Michaud appuie. ADOPTÉE*

***La proposition #2004-11-06 est tablée.***

**16(d) Parents 2005**

*Point remis à la prochaine réunion du CÉD.*

**17. Interventions du public**

*Madame Jacqueline Desjardins nous fait part de ses commentaires face au secondaire renouvelé. On demande à Madame Desjardins de nous faire part de sa demande par écrit.*

*Madame Paryse Lapointe nous fait part de ses inquiétudes face au décrochage scolaire. Elle suggère que le CÉD essaye de ressortir les points positifs lorsque nous recevons des résultats d'étude.*

**18. Prochaine réunion**

*La prochaine réunion aura lieu à la salle de conférence de la PTA à compter de 19h30.*

**19. Levée de la réunion**

*Monsieur Jean-Marie Cyr propose l'ajournement de la réunion à 21h55. Madame Line Côté-Page appuie. ADOPTÉE.*

Confirmé à la réunion du : 21 décembre 2004

***Denise Laplante***

*Secrétaire du Conseil d'éducation*

***Louise Désilets***

*Présidente du Conseil d'éducation*